



## Proposition de charte encadrant l'utilisation des supports de promotion des produits issus de la race (papier emballage, pastilles, dépliants viande/fromage)

### **CHARTER D'UTILISATION DES OUTILS DE PROMOTION DE LA RACE PYRENEENNE**

Je soussigné ..... , éleveur de chèvres des Pyrénées et adhérent de l'association Chèvre de race Pyrénéenne, atteste sur l'honneur que mon troupeau répond aux conditions suivantes :

- le troupeau est conduit de manière extensive (pâturage quotidien - sauf intempéries)
- tous les boucs présents sur mon exploitation sont de pure race pyrénéenne
- 80% au moins du troupeau est de race pyrénéenne (animaux inscrits en section principale ou annexe du livre généalogique de la race). NB pour les nouveaux installés, une dérogation pourra être établie pour une durée de 5 ans maximum si le troupeau présente au moins 60% de chèvres de race pyrénéenne au démarrage.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions suivantes :

L'usage des supports de promotion de la chèvre des Pyrénées et de ses productions est strictement personnelle.

L'association se réserve le droit de procéder à des contrôles et à prendre toute mesure nécessaire au respect de cette charte.

*(Date)*

*(Signature)*